

**SURVEILLANT-SAUVETEUR**  
**ÉCOLE LUCILLE-TEASDALE**  
**POSTE RÉGULIER (25h/SEMAINE)**  
**CONCOURS S-20-21-04**

**NATURE DU TRAVAIL**

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste, lorsque des cours ou d'autres activités ont lieu à la piscine de l'école, à surveiller les élèves et les autres baigneurs et à leur porter secours s'ils sont en difficulté.

**QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES**

- La personne salariée de cette classe d'emplois voit au respect des règlements de sécurité de la piscine; elle s'assure notamment que le nombre de baigneurs est conforme au règlement, qu'il n'y a pas de matière dangereuse dans la piscine, que la promenade est libre.
- Elle effectue le sauvetage des personnes en détresse selon les techniques reconnues, les réanime, au besoin, et leur prodigue les premiers soins requis.
- Elle évacue les baigneuses et baigneurs et interdit l'accès à la piscine lorsqu'elle juge que la sécurité ne peut être assurée.
- Elle s'assure que l'équipement de sécurité tel que perches, bouées de secours et trousse de premiers soins est complet et en bon état; elle inscrit, dans un registre approprié, les observations pertinentes à l'équipement; elle entretient l'équipement de filtration.
- Elle peut également vérifier la température de l'eau, soumettre l'eau aux essais du pH et du chlore résiduel libre, et voit à ajouter à l'eau les produits chimiques nécessaires pour obtenir la qualité requise.
- Elle informe les baigneuses et baigneurs des règlements de sécurité et, au besoin, explique certains aspects particuliers.
- Elle rédige des rapports, entre autres, sur la qualité de l'eau, les accidents et le respect des règlements.
- Elle peut être dépositaire des clés du local dans lequel est située la piscine et conséquemment verrouiller et déverrouiller les portes et clôtures.
- Elle peut, en plus, être responsable de l'entretien et du nettoyage de la piscine et du local dans lequel elle est située ou, effectuer, elle-même, lesdites tâches.
- Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

**QUALIFICATIONS REQUISES**

Être titulaire d'un des certificats suivants :

- de sauveteur national délivré par la Société de sauvetage;
- de moniteur en sécurité aquatique et sauvetage délivré par la Société canadienne de la Croix-Rouge et par la Société de sauvetage;
- de moniteur en natation et de moniteur en sauvetage délivré par un YMCA ou YWCA attitré.

## RÉMUNERATION

- Horaire : du lundi au vendredi de 9h15 à 11h45 et 13h15 à 15h45
- Semaine de travail : 25h heures par semaine
- Échelle de traitement : selon la convention collective en vigueur : 20.20\$ à 21.55\$/heure

## POSER SA CANDIDATURE

Toute personne intéressée doit s'inscrire sur le site Internet [en cliquant ici](#) ainsi que faire parvenir son CV par courriel à l'adresse [cvsoutien@csmv.qc.ca](mailto:cvsoutien@csmv.qc.ca)

*N.B. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.*

La Commission scolaire Marie-Victorin est engagée dans un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.